

POL261 – LES ÉLECTIONS AU QUÉBEC (3 CRÉDITS)
AUTOMNE 2024
Enseignant : Jean-François Daoust

Horaire de cours : mardi, 13h à 15h50

Local du cours : A4-265

Courriel : JF.Daoust@USherbrooke.ca

Disponibilité : sur rendez-vous, en ligne sur Teams ou en personne (local A10-2002)

PLAN DE COURS

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

CIBLE DE FORMATION

Comprendre les grandes tendances politiques du Québec en utilisant comme repères les élections provinciales, fédérales et municipales tenues dans cette province ainsi que le contexte politique, historique, social et économique les entourant.

CONTENU DU COURS

Étude en profondeur de l'évolution de la démocratie québécoise à l'aide des élections tenues au Québec. Analyse des différentes périodes historiques de la vie politique provinciale, fédérale et municipale, ainsi que des enjeux électoraux fondamentaux de chacune de ces périodes. Grands mouvements, systèmes partisans et partis politiques.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Développer la capacité à bien cibler les enjeux propres aux différentes élections et à chaque gouvernement en identifiant les grandes tendances les liant.

Favoriser une connaissance accrue de la dynamique des élections ainsi que de celle des partis politiques, disparus ou toujours existants, en s'imprégnant du contexte historique dans lequel ils ont évolué afin d'être mieux outillé pour l'analyse d'enjeux électoraux actuels.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les personnes étudiantes acquerront les connaissances à travers les cours qui seront surtout magistraux, bien qu'une place importante sera accordée aux discussions (en fonction de la taille du groupe), de même qu'à l'aide des lectures obligatoires.

Des évaluations écrites (un mini-test, un examen intra et un examen final) permettront de vérifier l'acquisition des connaissances. De plus, un travail final, dont les exigences sont détaillées sur la page Moodle du cours, permettra aux personnes étudiantes d'approfondir un objet de recherche de leur choix en politique électorale québécoise (selon certains critères). Pour s'assurer que l'objet d'étude soit convenable et pour recevoir des commentaires avant la remise finale, les personnes étudiantes présenteront leur ébauche de projet, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière très succincte.

MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE

Évaluation	Pondération	Échéance
Mini-test	10 %	1 ^{er} octobre 2024
Présentations (écrite et orale) du projet de travail final	10 %	1 ^{er} octobre 2024
Examen intra	25 %	15 octobre 2024
Travail final	25 %	3 décembre 2024
Examen final	30 %	10 décembre 2024

Mini-test

Mini-test en présentiel portant sur l'ensemble de la matière abordée lors des séances 1 à 4, de même que sur l'ensemble des lectures obligatoires.

Présentations (écrite et orale) du projet de travail final

Chaque composante (écrite et orale) vaut 5 % de la note finale, pour un total de 10 %.

La partie écrite sera d'une longueur d'environ 3 à 5 pages (interligne double), excluant la page titre et la bibliographie.

La partie orale consiste en une présentation de 3 à 4 minutes.

Examen intra

Examen en présentiel portant sur l'ensemble de la matière abordée jusqu'ici.

Travail final

Le travail final consistera en une analyse d'un objet de recherche en politique électorale québécoise. Les personnes étudiantes identifieront une problématique ou une question de recherche, détailleront la pertinence de celle-ci, proposeront une revue des écrits assez précise en faisant référence à des publications académiques portant sur cette problématique, et proposeront une piste d'analyse théorique et/ou une analyse quantitative alimentant les discussions sur l'enjeu.

Pour s'assurer que l'objet soit convenable et pour recevoir des commentaires avant la remise finale, les personnes étudiantes présenteront de manière très succincte leur projet de recherche au cours de la séance 5. Elles recevront des commentaires du professeur avant la semaine de relâche.

Le travail peut se faire seul ou en équipe de deux. La longueur est de 14 à 18 pages (si seul) ou de 18 à 22 pages (si en équipe). L'objet de recherche étant au choix, la personne étudiante peut en profiter pour utiliser ce travail final comme une occasion de mettre à l'écrit ce qu'elle pourrait vouloir analyser dans le cadre d'une éventuelle maîtrise ou d'une note de recherche. Un document incluant les directives détaillées est inclus sur la page Moodle du cours.

Examen final

Examen en présentiel portant sur l'ensemble de la matière abordée en classe et dans les lectures obligatoires.

LECTURES OBLIGATOIRES

Voir le détail des lectures obligatoires (une par semaine) sur la page Moodle du cours.

À chaque séance (à partir de la séance 2), le professeur tirera au hasard le nom d'une personne étudiante qui aura l'occasion, sur une base **volontaire** seulement, de résumer la lecture obligatoire. Il n'y aura aucune pénalité si la personne étudiante décline l'invitation. Si la personne étudiante accepte l'invitation et résume très succinctement (2 minutes au maximum) les grandes lignes de la lecture obligatoire, elle se verra attribuer un point bonus (1 % de la note finale). Le maximum de points supplémentaires est de deux (2 % de la note finale).

CONTENU DES SÉANCES

SÉANCES ET DATES	CONTENU
Séance 1 – 27/08/2024 ¹	Présentation du cours. Politique électorale provinciale de 1867 à 1960 : la période conservatrice (1867-1897) et la grande ère libérale (1897-1936).
Séance 2 – 03/09/2024	La domination de l'Union nationale : 1936-1960. 1960-1966 : la Révolution tranquille et ses implications sur les clivages politiques et le nationalisme québécois.
Séance 3 – 10/09/2024	1966-1995 : émergence de la question nationale, les premiers gouvernements péquistes et le beau risque. Les référendums : contexte, dynamiques de campagnes, et explications des résultats.
17/09/2024	Pas de cours. Assemblée générale de l'AGEFLESH.
Séance 4 – 24/09/2024	L'après-1995, le multipartisme et sa consolidation. La montée de l'Action démocratique du Québec, la Coalition avenir Québec et Québec solidaire. L'élection de 2018 et la fin de l'alternance PLQ-PQ.
Séance 5 – 01/10/2024	Mini-test (10%). Présentations (écrite et orale) des projets de travaux finaux (10 %).
Séance 6 – 08/10/2024	Enjeux actuels en politique électorale québécoise.
Séance 7 – 15/10/2024	Examen de mi-session (25 %).
22/10/2024	Semaine de relâche
Séance 8 – 29/10/2024	1968-1984 : le Canada libéral de Pierre Elliot Trudeau.
Séance 9 – 05/11/2024	1984-1993 : les progressistes-conservateurs de Brian Mulroney au pouvoir.
Séance 10 – 12/11/2024	1993-2015 : l'avènement du Bloc Québécois et la vague orange sous l'ère conservatrice de Stephen Harper.
Séance 11 – 19/11/2024	2015 à nos jours : le règne libéral de Justin Trudeau.
Séance 12 – 26/11/2024	Le déclin de la participation électorale au Québec
Séance 13 – 03/12/2024	Les élections municipales au Québec. Remise du travail final (25 %).
Séance 14 - 10/12/2024	Examen final (30 %).

¹ Veuillez noter que la présentation du cours est assez courte et que nous couvrirons, pendant au moins deux heures, des notions qui seront évaluées. La présence lors de ce premier cours est donc essentielle.

Dates importantes	Contenu
Retrait d'un cours sur Genote : 15 septembre 2024 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/
Abandon d'un cours sur Genote : 15 novembre 2024 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/
Semaine de relâche	Du 21 au 25 octobre 2024
Journée réservée aux activités étudiantes (Campus principal seulement)	29 août 2024 (8h30 à 22h)
Suspension des activités pédagogiques de 1^{er} cycle : Assemblées générales de l'AGEFLESH	17 septembre 2024 : 11h50 à 15h50 13 novembre 2024 : 11h50 à 15h50
Congés universitaires	Fête du Travail : 2 septembre 2024 Journée nat.vérité et réconciliation : 27 septembre 2024 Action de grâces : 14 octobre 2024
Période d'examens	Du 10 au 23 décembre 2024 (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)
Date limite de remise des notes	9 janvier 2025

QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

REMISE

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE – PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Nous vous invitons à lire attentivement le *document informatif sur l'intégrité intellectuelle* (dernière page du document), à visiter la [page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle](#), onglet Apprentissage et réussite de la section Étudiant dans le site Internet de l'Université, et à effectuer le [Quiz antiplagiat](#).

Veillez également prendre connaissance de la section 9 du [Règlement des études](#), portant sur la discipline. Le Règlement se trouve sur le site Internet du bureau du registraire.

Tout cas de plagiat ou toute autre manœuvre visant à tromper mènera au dépôt d'une plainte auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté, en vertu de la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

[Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

BIBLIOGRAPHIE

Balthazar, Louis, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2013.

Bélanger, Éric *et al.*, *Le nouvel électeur québécois*. Les Presses de l'Université de Montréal, 2022.

Bélanger, Éric, Richard Nadeau, *Le comportement électoral des Québécois*, coll. « Paramètres », Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2009.

Bernard, André, *La législation électorale au Québec, 1790-1967*, Montréal, Les éditions Sainte-Marie, 1969.

Bernard, André, Bernard Descôteaux, *Québec : élections 1981*, coll. « Science politique », Montréal, Hurtubise HMH, 1981.

Black, Conrad, *Duplessis : le pouvoir*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1977.

Blais, André et Richard Nadeau, « To be or not to be sovereignist: Quebeckers' perennial dilemma », *Canadian Public Policy/Analyse de Politiques*, 1992, 89-103.

Boily, Frédéric, *La Coalition avenir Québec : une idéologie à la recherche du pouvoir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018.

Castonguay, Alec, *Philippe Couillard : la naissance d'un chef*, Montréal, Les Éditions Rogers ltée, 2014.

Cloutier, Édouard, Jean-Herman Guay et Daniel Latouche, *Le virage, l'évolution de l'opinion publique au Québec depuis 1960*, Montréal, Québec Amérique, 1992.

Comeau, Paul-André, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, Montréal, Québec Amérique, 1982.

Crête, Jean (sous la direction de), *Comportement électoral au Québec*, Chicoutimi, Gaëtan Morin éditeur, 1984.

Daoust, Jean-François, « L'évolution de l'importance de l'environnement dans l'opinion publique au Québec », *Le Climatoscope*, vol. 5, 2023, 66-69.

Daoust, Jean-François, « Vote stratégique au Québec : analyse de l'élection de 2012. » *Politique et sociétés*, vol. 34, no. 2, 2015, 3-15.

Daoust, Jean-François et Alexandra Jabbour, « An Extraordinary Election? A Longitudinal Perspective of the Québec 2018 Election », *French Politics*, vol. 18, no. 3, 2020, 253-272.

Daoust, Jean-François et Thomas Gareau-Paquette, « Is Quebec Independence Still Key in Making Sense of Canadian Elections? A Longitudinal Analysis (2000-2021) », *Regional & Federal Studies*, 2023.

D'Allemagne, André, *Le RIN et les débuts du mouvement indépendantiste québécois*, Montréal, L'Étincelle, 1974.

Duchesne, Pierre, Jacques Parizeau, *Le croisé (1930-1970) tome I, 2001, Le baron (1970-1985), tome 2, 2002, Le régent (1985-1995), tome 3, 2004*, Montréal, Québec/Amérique.

Fraser, Graham, *Le Parti québécois*, Montréal, Libre Expression, 1984.

Gagné, Gilles et Simon Langlois, *Les raisons fortes : nature et signification de l'appui à la souveraineté du Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2002.

Gagnon, Alain-G., Michel Sarra-Bournet, *Duplessis : entre la grande noirceur et la société libérale*, coll. « Débats », Montréal, Les Éditions Québec Amérique, 1997.

Gignac, Benoît, *Le destin Johnson : une famille, trois premiers ministres*, Montréal, Stanké, 2007.

Godin, Pierre, *Daniel Johnson, 1946-1964 : la passion du pouvoir*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1980.

Godin, Pierre, *Daniel Johnson, 1964-1968 : la difficile recherche de l'égalité*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1980.

Godin, Pierre, *René Lévesque, un homme et son rêve (1922-1987)*, Montréal, Boréal, 2007.

Hamelin, Jean et Marcel Hamelin, *Les mœurs électorales dans le Québec, de 1791 à nos jours*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1962.

Lavigne, Alain, *Duplessis, pièce manquante d'une légende : l'invention du marketing politique*, Québec, Septentrion, 2012.

Lemieux, Vincent, *Quatre élections provinciales au Québec 1956-1966*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969.

Lemieux, Vincent, *Le Parti libéral du Québec. Alliances, rivalités et neutralités*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993.

Lemieux, Vincent, Daniel Latouche, Guy Lord et Jean-Guy Vaillancourt, *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, coll. « Science politique », Montréal, Hurtubise HMH, 1976.

Lemieux, Vincent, Marcel Gilbert et André Blais, *Une élection de réalignement : l'élection générale du 29 avril 1970 au Québec*, Montréal, Éditions du Jour, 1970.

Lévesque, Michel, *Histoire du Parti libéral du Québec. La nébuleuse politique. 1867-1960*, Québec, Septentrion, 2013.

Nadeau, Jean-François, *Bourgault*, Montréal, Lux, 2007.

Nadeau, Richard, « Le virage souverainiste des Québécois, 1980-1990 », *Recherches sociographiques*, vol. 33, no. 1, 1992, 9-28.

Pelletier, Réjean, *Les partis politiques québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012.

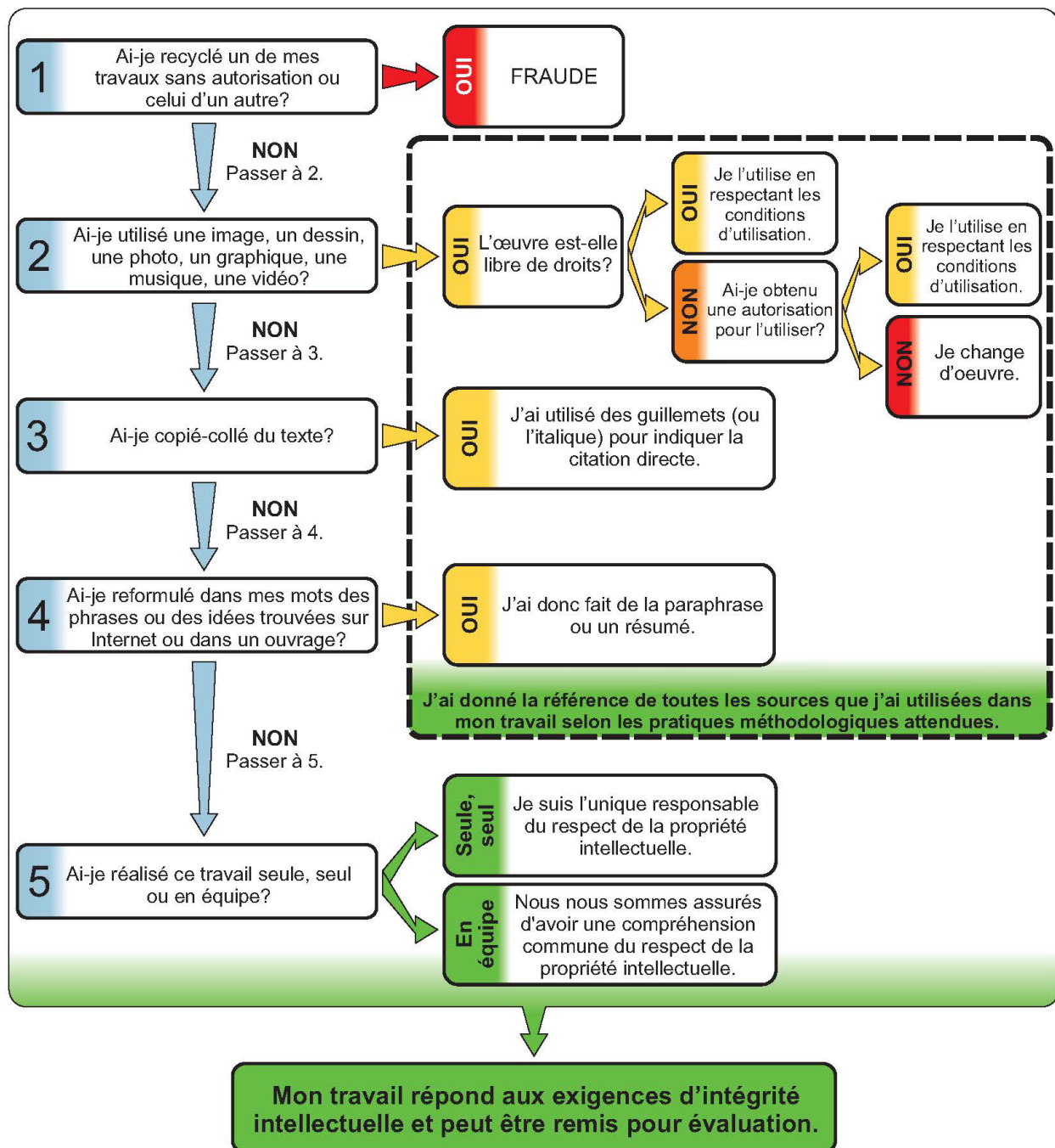
Quinn, Herbert F., *The Union Nationale : Quebec nationalism from Duplessis to Lévesque*, 2e édition, Toronto, University of Toronto Press, 1979.

Thomson, Dale C., *Jean Lesage et la Révolution tranquille*, Québec, Trécarré, 1984.

Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail*

* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.





L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – Définitions du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne, des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui ou du contenu, de toute forme, généré par un système d'intelligence artificielle (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source et la référence adéquate);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute forme d'aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle (incluant l'assistance provenant d'un système d'intelligence artificielle), pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel non autorisé de toute forme (incluant le matériel numérique et celui généré par un système d'intelligence artificielle) avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique; [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web, d'un contenu de toute forme généré par un système d'intelligence artificielle, ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets; Document d'information;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- obtenir de l'aide non autorisée, incluant l'assistance provenant d'un système d'intelligence artificielle, pour une production évaluée;
- utiliser du matériel non autorisé généré par un système d'intelligence artificielle avant ou pendant une production évaluée;
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources